

Nantes, le mercredi 10 septembre 2025

Arnaud BARRE,
IA-IPR Education Musicale
et Chant Choral

À

Mesdames et Messieurs
les professeur(e)s

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Dossier suivi par
Arnaud BARRE
IA-IPR Education Musicale et
Chant Choral
Arnaud.barre@ac-nantes.fr

Tel : 06 12 60 61 83

4 rue de la Houssinière
B.P. 72616-44326 NANTES Cedex 3

Objet: Lettre de rentrée Education musicale et chant choral.

Chères et chers professeurs d'éducation musicale et chant choral,

Chères et chers collègues,

J'espère que votre rentrée s'est passée dans les meilleures conditions et que les premières rencontres avec vos élèves présagent de beaux moments et projets musicaux. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants et enseignantes qui rejoignent l'académie de Nantes, qu'ils soient lauréats de concours, néo contractuels ou qui ont choisi de changer de discipline ou de fonction.

Cette année est marquée par de nombreuses actions et évolutions qui seront pour certaines présentées ici.

Formations et temps collectifs

Le [programme régional académique de formation \(PRAF\)](#) propose cette année plusieurs modules disciplinaires :

- *Faire bouger sa classe* (Coulaines, 72)
- *Renouveler ses pratiques pédagogiques* (Nantes)
- *Créer des ressources numériques mutualisées* (Nantes)
- *Formation des enseignants en OAE* (personnels désignés, Gorron, 53)
- *Chant choral : Posture, voix et polyphonie* (La Roche-sur-Yon, 85)

Compte tenu du nombre limité de places, nous vous invitons à vous inscrire dans les meilleurs délais, dès réception du courriel dans votre boîte académique vous informant de l'ouverture d'une formation. Les groupes de travail territoriaux (GTT) se poursuivront également cette année, avec deux temps prévus dans chaque département. Je remercie celles et ceux qui s'y investissent et mets à votre disposition les productions déjà réalisées, qui constituent des ressources stimulantes et inspirantes : <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-musicale-et-chant-choral/pedagogie-et-didactique/travailler-le-paysage-sonore-en-education-musicale-1655235.kjsp>

La plupart des formations se dérouleront dans un format hybride, associant temps en distanciel (préparatoires ou conclusifs) et temps en présentiel. Par ailleurs, l'E AFC propose des parcours transversaux qui peuvent enrichir vos pratiques : autonomie de l'élève, différenciation, compétences psychosociales, parcours citoyenneté. Les modalités sont accessibles ici : <https://www.ac-nantes.fr/parcours-de-formation-127078> (attention au capital formation annuel de 24h maxi en candidature individuelle – E AFC).

Le lycée et le projet autour du programme complémentaire

Les professeurs de lycée retrouveront leur formation annuelle le mardi 3 février 2026. Un document élaboré par deux de vos collègues, Mme Camille MARTIN et M. Yoann BOSSE, propose un travail inter-établissements autour du programme complémentaire. Si vous n'avez pas reçu ce document, je vous invite à me le signaler.

Je souhaite rappeler l'importance de développer des logiques de réseau entre collèges et lycées, afin de faire connaître aux élèves les perspectives en termes d'orientation vers l'enseignement optionnel, de spécialité musique et en S2TMD. Pour le post bac, l'ouverture professionnelle permise par un parcours musical, au-delà des seules filières artistiques, mérite également d'être valorisée et partagée (ce que beaucoup d'entre vous font déjà, j'en ai conscience).

J'adresse par ailleurs mes remerciements aux professeurs investis dans l'organisation et le suivi des examens nationaux notamment pour le baccalauréat.

Programmes et réformes en cours

Les projets de programmes du cycle III, du cycle IV, ainsi que le projet de nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture sont consultables sur le site du Conseil supérieur des programmes :

- Cycle 3 : <https://www.education.gouv.fr/media/228605/download>
- Cycle 4 : <https://www.education.gouv.fr/media/228607/download>
- HIDA : <https://www.education.gouv.fr/media/228613/download>
- Socle : <https://www.education.gouv.fr/media/226765/download>

Cette année voit également une évolution des modalités d'attribution du diplôme national du brevet : <https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613>

Concernant le chant choral, l'arrêté du 10 avril 2025 précise la prise en compte des points au-dessus de la moyenne obtenue dans les enseignements facultatifs. Cela impliquera une évaluation chiffrée pour les élèves de 3e, en éducation musicale comme en enseignement facultatif de chant choral.

Dispositifs d'ouverture et partenariats

L'académie bénéficie d'un grand nombre de dispositifs *Orchestre à l'école*. Leur réussite repose sur votre investissement et vos qualités partenariales. Je souligne l'importance de vous rapprocher du coordonnateur académique, M. Benoit BRANGEON, ainsi que de moi-même, pour tout projet d'ouverture d'un OAE **dès le début de la démarche**.

[La DRAEAC](#) et son réseau de coordonnateurs musique, sous la coordination académique de Mme Eva GUERLAIS, sont également à votre écoute pour accompagner vos projets en lien avec l'éducation artistique et culturelle.

Préparation et accompagnement aux concours internes

Deux préparations aux concours - CAPES interne EMCC, coordonné par M Adrien JOULIN, et agrégation interne de musique, coordonnée par M Sylvain SAMSON - sont proposées. Dix-huit d'entre vous participent cette année à la préparation du CAPES interne, dix-neuf à celle de l'agrégation. Je les félicite pour leur engagement et remercie les dix formateurs mobilisés. Ces moments de formation contribuent non seulement à la réussite des concours, mais aussi à une précieuse dynamique collective et à des parcours professionnels renouvelés.

Équipe et organisation

Je remercie M Valentin LEROUX pour son investissement de longue date au service du site internet disciplinaire en tant que webmestre principal et souhaite la bienvenue à M Tien-Viet NGUYEN, qui lui succède. Le site connaîtra des évolutions techniques dans les prochains mois. Marc LEROY est webmestre associé. M Valentin LEROUX reste notre IAN (interlocuteur académique pour le numérique).

L'équipe d'inspection évolue également : nous accueillons deux nouvelles chargées de mission d'inspection : Mme Gwendolina BONNET et Mme Cécile HILLION. M Sylvain SAMSON continue sa mission de chargé de mission d'inspection, et M Marc LEROY est toujours aide-inspecteur.

Intelligence artificielle et accompagnement numérique

Je vous rappelle l'existence de [la charte d'usage de l'intelligence artificielle](#), rédigée en juin 2025. Elle fixe un cadre éthique et juridique pour l'intégration raisonnée de l'IA dans nos pratiques. Je vous invite à en prendre connaissance et à nourrir vos réflexions à partir de ce document.

Actualités nationales et concours de recrutement

La réforme des concours de recrutement se traduit par l'ouverture d'un concours de niveau Licence (L3), tandis que le concours de niveau Master 2 est maintenu jusqu'en 2027. Ces évolutions auront des incidences sur le recrutement et la formation initiale des futurs enseignants.

En conclusion

Je souhaite à toutes et à tous une année riche en projets musicaux et riche en valeurs d'ouverture, de partage et d'ambition pour vos élèves. Je suis témoin de votre engagement constant dans les classes, lors des concerts de chorales, des ensembles instrumentaux et dans la diversité de vos projets. Je vous remercie pour votre travail quotidien, qui contribue à faire vivre et rayonner l'éducation musicale et le chant choral dans notre académie.

Avec mes salutations les plus sincères et mes encouragements renouvelés.

Bien à toutes et à tous

Arnaud BARRE
IA IPR d'Éducation musicale
et
chant choral

